

BAC PRO SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES

Formation du Ministère de l'Agriculture.

Formation sur 3 ans, niveau IV

Le diplôme s'obtient grâce au contrôle continu (50% de contrôles continus et par un examen final)

Objectifs de la formation

- Obtenir un niveau IV
- Acquérir de l'autonomie, une expérience professionnelle.
- Se constituer un portefeuille de compétences.

Contenu de la formation

Des stages en milieu professionnel (sanitaire, social, tourisme, animation, administration) : Ecole maternelle, crèche, foyer logement, EHPAD, mairie, restauration de collectivité, secteur du handicap.....

Chaque année, c'est 17 à 18 semaines en entreprise.

Des activités de formation à la MFR : cours, élaboration de dossiers, animation, travaux en salle informatique, salle santé.

- Un enseignement général : français, histoire-géo, culture scientifique et technologique, anglais, économie, sport
- Un enseignement professionnel : territoires ruraux, organisation des services, besoins des usagers, pratiques professionnelles, action professionnelle
- Un Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement : sensibilisation aux services et aux secteurs sanitaires et sociaux (orientation et préparation aux concours sanitaires et sociaux).
Protection des enfants et des personnes vulnérables, initiation à la langue des signes
Un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable
Un voyage d'étude d'une semaine en Europe.

Conditions d'admission

Pour le Bac Pro en 3 ans (cursus seconde – première – terminale) sortir de classe de 3^{ème} avec avis favorable du conseil de classe.

Pour le Bac Pro en 2 ans, entrée directe en 1^{ère} : être titulaire d'un CAPA Services aux personnes et vente, sortir d'une classe de seconde Générale et Technologique* ou d'un CAP*

* Dérogation et positionnement nécessaires.

Débouchés et métiers

Un diplôme ouvert vers l'emploi dans les secteurs :

- du social, de la santé, du service aux particuliers,
- de l'animation patrimoniale et culturelle,
- de l'administration,
- du tourisme
- du commerce,
- de la production agricole et de l'industrie...
- Poursuite d'études en formations supérieures : BTS, et écoles spécialisées (aide-soignant, moniteur-éducateur, infirmier...)

